

Article 43 du Règlement

Que la Chambre presse le gouvernement du Canada de protester auprès du président Reagan contre cette nouvelle étape déstabilisatrice dans la course aux armements et invite les États-Unis aussi bien que l'Union soviétique à cesser tout de suite la production de telles armes et à en détruire immédiatement tous les stocks existants.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour présenter la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LES AFFAIRES EXTÉRIEURES

L'AFRIQUE DU SUD—LES PROPOS DU DÉPUTÉ DE
WINNIPEG-ASSINIBOINE—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU
RÈGLEMENT

M. Roland de Corneille (Eglinton-Lawrence): Madame le Président, j'invoque l'article 43 du Règlement. Étant donné que les députés ne peuvent rester indifférents devant les observations d'un de leurs collègues puisque leur silence pourrait être interprété comme une ignorance ou une sanction des maux que sont la racisme et la discrimination, je propose, appuyé par le député de Scarborough-Centre (M. Kelly):

Que la Chambre exprime l'indignation, la consternation et la réprobation que lui inspire l'opinion réitérée du député de Winnipeg-Assiniboine à maintes reprises, voulant que les Noirs d'Afrique du Sud aient une moralité douteuse, qu'ils se reproduisent à un rythme insensé, qu'ils soient moins intelligents que les Blancs et qu'ils soient encore trop primitifs pour se gouverner eux-mêmes, et que la Chambre réaffirme son plaidoyer en faveur de l'abolition des lois raciales et de la censure en Afrique du Sud et sa volonté de combattre les préjugés au Canada comme à l'étranger.

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

● (1410)

LE COMMERCE INTERNATIONAL

LA VENTE DE RÉACTEURS CANDU À LA CORÉE DU SUD—
RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Bob Corbett (Fundy-Royal): Madame le Président, je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Shields):

Que l'on s'efforce avec la plus grande vigueur de négocier avec notre allié, la Corée du Sud, une formule mutuellement satisfaisante d'échanges commerciaux qui mène ultimement à un accord de vente aux Coréens du Sud de réacteurs Candu supplémentaires, ce qui revigorerait notre secteur nucléaire languissant et aiderait à promouvoir le rôle de chef de file du Canada dans le domaine de l'exportation de la technologie de pointe.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime pour la motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.

* * *

LE SECRÉTAIRE D'ÉTAT

RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Doug Lewis (Simcoe-Nord): Madame le Président, quand des ministres du cabinet fédéral participent à des émissions du réseau national de télévision, il est important qu'ils s'en tirent bien, pour ne pas ternir l'image de l'ensemble des députés à la Chambre. C'est pourquoi je propose, avec l'appui du député de Prince Edward-Hastings (M. Ellis):

Que le secrétaire d'État, si jamais il participe de nouveau à l'émission *Canada AM* pour y discuter du ministère de l'Éducation de l'Ontario, s'y présente mieux préparé, plus reposé, et davantage au courant de ses dossiers, afin d'éviter de se faire clouer le bec comme ce fut le cas ce matin.

Des voix: Oh, oh!

M. Wilson: Qu'il s'en tienne au hockey!

Mme le Président: Cette motion recueille-t-elle le consentement unanime?

Des voix: Bravo!

Des voix: Non.

* * *

LA GENDARMERIE ROYALE DU CANADA

LA PUBLICATION DES DOCUMENTS REQUIS POUR LA DÉFENSE
DES MEMBRES—RECOURS À L'ARTICLE 43 DU RÈGLEMENT

M. Peter Elzinga (Pimbina): Madame le Président, étant donné que le premier ministre (M. Trudeau) et ses collègues libéraux ont forcé la GRC, malgré sa réticence, à faire une enquête sur le séparatisme au Québec par des voies légales ou illégales et que le solliciteur général (M. Kaplan) refuse manifestement de remettre certains documents dans le seul but de dissimuler les activités illégales du gouvernement, je propose, appuyé par le député d'Athabasca (M. Shields):

Que la Chambre ordonne au solliciteur général de remettre immédiatement à l'avocat de la GRC les 33 documents qu'il a réclamés et qui sont indispensables si l'on veut que le procès des 17 agents accusés se déroule sous le signe de la justice.

Mme le Président: Y a-t-il consentement unanime à l'égard de cette motion?

Des voix: D'accord.

Des voix: Non.